

PROPOSITION DE MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DU DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL – AG D’HIVER 2020

1. SYNTHESE

Articles 1 et 2 : Organisation des Championnats Seniors Masculins

Ajustement en raison des spécificités des saisons 2020-2021 et 2021-2022.

Article 36 : Forfaits

Ajout d'un alinéa spécifique concernant les forfaits liés à la situation sanitaire Covid-19

Article 57 : Statut des Jeunes

Exemption des obligations pour les clubs de D3 et D2 situés dans des communes de moins de 500 habitants.

Non application à titre exceptionnel des sanctions sportives et financières aux clubs en infraction lors de la saison 2020-2021.

2. DETAIL DES MODIFICATIONS

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p><u>ARTICLE 1 – CHAMPIONNAT SENIORS</u></p> <p>1/ Le District du Tarn de Football organise les championnats de D1, D2, D3 et D4.</p> <p>2/ Composition des poules :</p> <p><u>Saison 2019-2020</u></p> <p>D1 - 1 poule de 14 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p> <p><u>Saison 2020-2021 et suivantes</u></p> <p>D1 - 1 poule de 12 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p>	<p><u>ARTICLE 1 – CHAMPIONNAT SENIORS</u></p> <p>1/ Le District du Tarn de Football organise les championnats de D1, D2, D3 et D4.</p> <p>2/ Composition des poules :</p> <p><u>Saison 2020-2021</u></p> <p>D1 - 1 poule de 15 équipes D2 - 1 poule de 12 équipes et une poule de 13 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - 4 poules</p> <p><u>Saison 2021-2022 et suivantes</u></p> <p>D1 - 1 poule de 12 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p>
<p><u>ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES</u></p> <p>1/ / Les deux divisions supérieures ne peuvent compter que 12 équipes par poule. <i>Par dérogation pour la saison 2019-2020, la D1 est constituée d'une Poule unique de 14 équipes.</i></p> <p>Dans les autres divisions, les poules seront maintenues à 10 équipes. Toute dérogation à la composition d'une poule pour une saison sera prise par le Comité Directeur en fonction des impératifs du moment.</p> <p>Les montées et descentes indiquées ci-après sont calculées dans</p>	<p><u>ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES</u></p> <p>1/ Les deux divisions supérieures ne peuvent compter que 12 équipes par poule. <i>Par dérogation pour la saison 2020-2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>la D1 est constituée d'une Poule unique de 15 équipes.</i><i>la D2 est constituée de deux Poules de 12 et 13 équipes</i> <p>Dans les autres divisions, les poules seront maintenues à 10 équipes. Toute dérogation à la composition d'une poule pour une saison sera prise par le Comité Directeur en fonction des impératifs du moment.</p>

Ancien Texte	Nouveau Texte
<p>l'hypothèse d'une seule montée de D1 en R3 et de l'absence de descentes de R3 en D1. Dans l'hypothèse où deux équipes monteraient de D1 en R3, il y aura une descente en moins dans chaque division. Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue.</p> <p>A l'issue de la saison 2019-2020</p> <p>D1 : 1 montée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier monte en R3 - Les quatre derniers descendent en D2. <p>D2 : 3 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 - Les trois derniers de chaque poule descendent en D3 <p>D3 : 5 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 - Les derniers de chaque poule ainsi que les trois moins bons neuvièmes descendent en D4 <p>D4 : 6 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux premiers de chaque poule montent en D3 	<p>Les montées et descentes indiquées ci-après sont calculées dans l'hypothèse d'une seule montée de D1 en R3 et de l'absence de descentes de R3 en D1. Dans l'hypothèse où deux équipes monteraient de D1 en R3, il y aura une descente en moins dans chaque division. Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue.</p> <p>A l'issue de la saison 2020-2021</p> <p>D1 : 1 montée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier monte en R3 - Les cinq derniers descendent en D2. <p>D2 : 3 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 - Huit équipes descendent en D3, soit les équipes classées 13e, 12e, 11e et 10e de la Poule de 13 + les équipes classées 12e, 11e et 10e de la Poule de 12 ainsi que le moins bon 9e des 2 Poules <p>D3 : 5 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 - Les deux derniers de chaque poule ainsi que le moins bon huitième des quatre poules descendent en D4 <p>D4 : 6 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les premiers de chaque poule ainsi que les meilleurs seconds montent en D3 jusqu'à concurrence de 6 équipes maximum au total
<p>A compter de la saison 2020-2021</p> <p>D1 : 1 montée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier monte en R3 - Les deux derniers descendent en D2. 	<p>A compter de la saison 2021-2022</p> <p>D1 : 1 montée</p>

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p>D2 : 3 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 - Les deux derniers de chaque poule descendent en D3 <p>D3 : 5 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 - Les derniers de chaque poule ainsi que le moins bon neuvième descendent en D4 <p>D4 : 6 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux premiers de chaque poule montent en D3 	<ul style="list-style-type: none"> - Le premier monte en R3 - Les deux derniers descendent en D2. <p>D2 : 3 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 - Les deux derniers de chaque poule descendent en D3 <p>D3 : 5 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 - Les derniers de chaque poule ainsi que le moins bon neuvième descendent en D4 <p>D4 : 6 montées maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les premiers de chaque poule ainsi que les meilleurs seconds montent en D3 jusqu'à concurrence de 6 équipes maximum au total
<p><u>ARTICLE 36 – FORFAITS</u></p> <p>1/ GENERALITES :</p> <p>a) La Commission des Litiges et Discipline officialisera les forfaits après étude des documents qui lui seront transmis par les Commissions organisant les compétitions : feuilles de match, rapports d'arbitre ou de délégué.</p>	<p><u>ARTICLE 36 – FORFAITS</u></p> <p>1/ GENERALITES :</p> <p>a) La Commission des Litiges et Discipline officialisera les forfaits après étude des documents qui lui seront transmis par les Commissions organisant les compétitions : feuilles de match, rapports d'arbitre ou de délégué.</p> <p>b) Pour être considéré comme forfait COVID 19, le club de l'équipe concernée devra adresser au référent COVID 19, au plus tard trois jours ouvrés après la date du match, un document écrit émanant de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ou d'un médecin traitant ou tout document officiel émanant du club attestant, qu'en application des dispositions légales et/ou fédérales applicables au COVID 19, l'équipe concernée ne</p>

Ancien Texte								Nouveau Texte																																																																																																						
								<p>pouvait pas disputer le match. En cas de reconnaissance du forfait COVID 19, le match concerné sera reporté.</p>																																																																																																						
<p>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</p> <p>Pour les équipes évoluant en District, les obligations à compter de la saison 2018-2019 sont les suivantes :</p>								<p>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</p> <p>Pour les équipes évoluant en District, les obligations à compter de la saison 2020-2021 sont les suivantes :</p>																																																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Niveau Equipe Première</th> <th colspan="7">Obligations Engagements Equipes de Jeunes et FA</th> </tr> <tr> <th>U19</th> <th>U17</th> <th>U15</th> <th>U13</th> <th>U11</th> <th>U9</th> <th>U7</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>D1</td> <td colspan="2">1 équipe</td> <td colspan="2">1 équipe</td> <td colspan="3">1 équipe</td> </tr> <tr> <td>D2</td> <td colspan="4">1 équipe</td> <td colspan="3">1 équipe</td> </tr> <tr> <td>D3</td> <td colspan="4">1 équipe</td> <td colspan="3">1 équipe</td> </tr> <tr> <td>D4</td> <td colspan="7">Aucune obligation</td> </tr> </tbody> </table>								Niveau Equipe Première	Obligations Engagements Equipes de Jeunes et FA							U19	U17	U15	U13	U11	U9	U7	D1	1 équipe		1 équipe		1 équipe			D2	1 équipe				1 équipe			D3	1 équipe				1 équipe			D4	Aucune obligation							<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Niveau Equipe Première</th> <th colspan="7">Obligations Engagements Equipes de Jeunes et FA</th> </tr> <tr> <th>U19</th> <th>U17</th> <th>U15</th> <th>U13</th> <th>U11</th> <th>U9</th> <th>U7</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>D1</td> <td colspan="3">1 équipe</td> <td colspan="2">1 équipe</td> <td colspan="3">1 équipe</td> </tr> <tr> <td>D2</td> <td colspan="4">1 équipe</td> <td colspan="3">1 équipe</td> </tr> <tr> <td>D3</td> <td colspan="4">1 équipe</td> <td colspan="3">1 équipe</td> </tr> <tr> <td>D4</td> <td colspan="7">Aucune obligation</td> </tr> </tbody> </table>								Niveau Equipe Première	Obligations Engagements Equipes de Jeunes et FA							U19	U17	U15	U13	U11	U9	U7	D1	1 équipe			1 équipe		1 équipe			D2	1 équipe				1 équipe			D3	1 équipe				1 équipe			D4	Aucune obligation						
Niveau Equipe Première	Obligations Engagements Equipes de Jeunes et FA																																																																																																													
	U19	U17	U15	U13	U11	U9	U7																																																																																																							
D1	1 équipe		1 équipe		1 équipe																																																																																																									
D2	1 équipe				1 équipe																																																																																																									
D3	1 équipe				1 équipe																																																																																																									
D4	Aucune obligation																																																																																																													
Niveau Equipe Première	Obligations Engagements Equipes de Jeunes et FA																																																																																																													
	U19	U17	U15	U13	U11	U9	U7																																																																																																							
D1	1 équipe			1 équipe		1 équipe																																																																																																								
D2	1 équipe				1 équipe																																																																																																									
D3	1 équipe				1 équipe																																																																																																									
D4	Aucune obligation																																																																																																													
								<p>Ces obligations ne s'appliquent pas aux clubs de D2 et D3 situés dans des communes de moins de 500 habitants.</p>																																																																																																						
<p>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</p> <p>... Pour les clubs évoluant en District, niveaux D1, D2 et D3, le non-respect par un club des obligations en matière de statut des jeunes entraînera</p>								<p>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</p> <p>... Pour les clubs évoluant en District, niveaux D1, D2 et D3, le non-respect par un club des obligations en matière de statut des jeunes entraînera</p>																																																																																																						

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p>pour ce club les sanctions suivantes à compter de la saison 2019-2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction d'accès à la division supérieure pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club qui en aurait gagné sportivement le droit, - Par équipe manquante, une amende dont le montant est fixée à l'annexe 5 des présents Règlements. 	<p>pour ce club les sanctions suivantes à compter de la saison 2019-2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction d'accès à la division supérieure pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club qui en aurait gagné sportivement le droit, - Par équipe manquante, une amende dont le montant est fixée à l'annexe 5 des présents Règlements. <p>Ajout de la mention suivante :</p> <p><i>Toutefois, à titre exceptionnel et compte tenu du contexte lié à la sanitaire Covid-19, il ne sera appliqué aucune sanction ni sportive (interdiction d'accès) ni financière aux clubs en infraction à l'issue de la saison 2020-2021. Les clubs en infraction seront toutefois avisés par courrier de leur situation afin de leur permettre de se mettre en conformité pour les saisons suivantes.</i></p>